

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de

PAROISSE DE SAINTE-APOLLINE-DE-PATTON

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ

PAR LA SOUSSIGNÉE, Caroline Dancause, secrétaire-trésorière


QUE : -

Les membres du conseil municipal de la municipalité de la paroisse de Sainte-Apolline-de-Patton auront une séance extraordinaire le 13 janvier 2021 à 19h00.

Les délibérations et la période de questions porteront exclusivement sur les comptes à payer.

Étant donné la situation de la pandémie liée au COVID-19, la réunion du conseil se déroulera en vidéoconférence.

DONNÉ à Sainte-Apolline-de-Patton ce 12^e jour du mois de janvier 2021.



Secrétaire-trésorière